

DISCOURS DE PASSATION DU BATON

Mardi 12 décembre 2017

Madame le procureur général de la Cour d'appel,

Messieurs les présidents du Tribunal de Grande Instance et du tribunal de Commerce,

Madame le président du Conseil de prud'hommes de Paris,

Madame le président de l'Ordre des avocats au conseil d'Etat et à la Cour de cassation,

Mesdames et Messieurs les hautes personnalités,

Madame la vice bâtonnière, chère Dominique,

Mesdames et Messieurs les anciens bâtonniers et vice bâtonniers,

Mesdames et Messieurs les membres du conseil de l'Ordre,

Mes chères consœurs, mes chers confrères,

Mesdames, Messieurs,

Monsieur le vice bâtonnier, cher Basile,

Madame le bâtonnier, chère Marie-Aimée,



Ces mots sont pour vous, Madame le bâtonnier.

Ces mots doivent d'abord être les vôtres : « *Pour le citoyen, le droit est partout, mais il ne le sait pas* ».

Votre formule témoigne de toute la volonté que vous êtes prête à déployer au service du droit et de la Cité.

Sensible, fine juriste, loyale, sans nul doute amoureuse de la vie, vous avez toujours été au service de vos consœurs et de vos confrères.

Vous prêtez serment le 20 décembre 1989.

Très vite, vous voilà présidente de l'UJA de Paris, puis présidente d'honneur.

- vice-présidente de la FNUJA de 1996 à 1999,
- membre du Conseil de l'Ordre de 2002 à 2004,
- secrétaire du Conseil de l'Ordre durant deux ans auprès de Monsieur le bâtonnier Paul-Albert Iweins, puis secrétaire de la commission de déontologie auprès de Monsieur le bâtonnier Jean-Marie Burguburu,
- membre du Conseil National des Barreaux de 2006 à 2008,
- vice-présidente élue du Conseil national des Barreaux de 2009 à 2010, période durant laquelle ... j'ai eu le bonheur de siéger à vos côtés, au bureau même de l'institution nationale,
- secrétaire du Conseil National des Barreaux de 2015 à 2017,
- désormais, 220^{ème} bâtonnier de Paris choisi par ses pairs.

A vous de nous conduire sur le chemin des deux prochaines années, Hermès à vos côtés.

Je n'évoque pas ici cette magnificence canine que vous chérissez tant.

Non, j'évoque ici cette antique divinité de nos confrères d'antan, celle qui savait transmettre les messages tout en ayant, je l'espère, une activité commerciale accessoire.

En fait, j'évoque les deux, tout en sachant que tous deux, nous préférons nous inspirer à l'ombre tutélaire d'Yves Hélory de Kermartin, parce que nous n'oublions jamais qu'il n'y a pas de justice sans droit ni charité.

Je sais que nous nous comprenons parce que vous êtes une femme de foi.

Je suis aussi rassuré et je me réjouis parce que je vous sais armée de courage.

Vous êtes une femme de conviction et de courage, ce courage tel que décliné par Jean Jaurès en conclusion de son célèbre discours à la jeunesse.

Il nous rappelait :

« Le courage, c'est d'être tout ensemble et quel que soit le métier, un praticien et un philosophe. Le courage, c'est de comprendre sa propre vie, de la préciser, de l'approfondir, de l'établir et de la coordonner cependant à la vie générale ».

« Coordonner à la vie générale », quels mots ambitieux pour celle qui doit assumer les plus hautes responsabilités.

Au 1^{er} janvier, je sais que vous aurez à cœur de protéger tous les avocats parisiens et le souci des 2624 d'entre eux qui travaillent en Europe, pour l'Europe.

Il nous faut être des européens convaincus.

L'unité européenne des barreaux est possible. Il faut juste réaliser qu'il ne suffit pas de la penser mais qu'il nous faut l'exiger et y travailler.

Madame la vice bâtonnière Dominique Attias a sillonné l'étranger, sans s'épargner et en obtenant à chaque fois, d'intervenir pour la paix et la justice, parfois jusqu'à 4 interventions en une journée. C'est par le sourire, l'action et la présence permanente qu'elle a su nous rouvrir quelques portes qui s'étaient, à tort, momentanément refermées, ou même pousser des portes qui, jusqu'ici, étaient inébranlables.

Je sais que vous persisterez dans cet engagement avec nos consœurs et nos confrères, au-delà de nos clôtures.

Jaurès ajoutait :

« Le courage pour vous tous, courage de toutes les heures, c'est de supporter sans fléchir les épreuves de tout ordre, physiques et morales, que prodigue la vie. Le courage, c'est de ne pas livrer sa volonté au hasard des impressions et des forces ; c'est de garder dans les lassitudes inévitables l'habitude du travail et de l'action ».

Nous vous laissons des dossiers déontologiques et disciplinaires tous ouverts dans les termes de l'article 6 de la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme, tous ouverts sur un signalement ou sur des faits précis.

Peut-être vous contera-t-on que l'Ordre n'est plus une institution reconnue.

Rassurez-vous, sur 8000 avis du bâtonnier rendus en 2017, je ne connais que deux contestations.

Sur 6500 arbitrages de toutes sortes, nous ne recensons que moins de 15% d'appels alors même que nous ne bénéficions, toujours pas, de l'exécution provisoire ni des possibilités d'accélération des dossiers devant la Cour, Cour qui confirme pourtant, il est vrai, plus de 90% de nos décisions.

L'Ordre, c'est aussi désormais deux nouveaux services de prévention et de règlement préalable des difficultés confraternelles, Zen Prud'hommes et Zen Jaf, deux permanences assurées par des volontaires pour que tout s'apaise.

Nous vous confions un Ordre qui traite presque 3000 affaires administratives par an.

Les services ont, en 2017, multiplié par 7 les convocations de nos consœurs et de nos confrères, a priori en difficultés financières, pour avoir oublié, un temps, leurs cotisations.

Pour chacune et chacun, nous avons trouvé des solutions. A cette heure, il ne reste que 126 dossiers dont je ne manquerai pas de m'occuper d'ici la fin de l'année.

Malgré l'inéluctable lassitude, je connais vos habitudes de travail et d'action de telle sorte que je sais que comme pour nous, le travail ordinal ne suffira pas et que vous êtes toute aussi convaincue qu'il nous faut consolider le labeur quotidien de nos confrères.

Pour vous y aider, nous vous laissons :

- un service d'accueil général et d'orientation que les avocats commencent à fréquenter,
- une base de documentation enrichie de tout le fond doctrinal Dalloz en procédure, outre un accès aux sommaires de jurisprudence, le tout venant compléter la Grande Bibliothèque du Droit qui a continué de croître tout le long de notre mandat,

- un projet construit de moteur de recherches qu'il vous faudra mettre en œuvre,
- un code de déontologie adapté à la pratique parisienne, dûment réédité et négocié à l'économie,
- des guides, guide pour les associations, guide pour l'honorariat, guide pour les prestations sociales, guide pour les assurances, guide pour la responsabilité sociale des avocats, guide pour les services de l'Ordre, sans oublier les documentations de présentation appropriées et surtout des foires aux questions, les célèbres FAQ, toutes mises à jour.

Nous vous laissons un fonds de soutien créatif.

Nous vous laissons aussi un service des sports structuré au sein duquel les avocats peuvent libérer leur trop-plein énergie.

Cette liste peut ressembler à une litanie mais rappelons-nous encore Jaurès :

« L'action suppose toujours la connaissance du détail ».

L'action suppose aussi l'exemplarité.

A la veille de ce siècle, Madame bâtonnier Dominique de la Garanderie a su imposer l'idée de la nécessaire structuration entrepreneuriale de notre Ordre et engager la réforme corrélative en créant une direction administrative et financière.

Sont arrivés ensuite les commissaires aux comptes et Monsieur le bâtonnier Paul-Albert Iweins a créé la commission des finances.

Tous les bâtonniers qui se sont depuis succédés se sont astreints à l'exercice budgétaire et au renforcement des contrôles.

Ils ont chacun tour à tour constitués des réserves pour garantir notre indépendance.

Monsieur le bâtonnier Jean Castelain a ensuite consacré l'existence d'une direction générale des services.

Il m'est revenu de donner aux services une structuration forte, une organisation hiérarchisée, avec à sa tête un directeur général des services et un comité de direction hebdomadaire, pour un travail transversal et plus efficace.

Les contrôles et les audits ont encore été multipliés, les dépenses considérablement réduites, tout cela avec le personnel de l'Ordre, mobilisé, fidèle, impliqué, personnel que je remercie chaleureusement.

Nous escomptions économiser presque deux millions, nous sommes allés au-delà : plus de trois millions par an.

La tâche était laborieuse, humble et peu visible, mais vous disposez désormais de toutes les composantes, sans exception, d'une gouvernance exemplaire et responsable dont je sais qu'elle sera également la vôtre.

Certes nous devons enfin regretter la réduction de la participation électorale des avocats.

Mais nous ne sommes ni mieux, ni moins bien lotis qu'ailleurs : l'étiollement est général.

Pour que cesse ce désengagement, nous vous laissons des instruments de démocratie participative, publicité des débats lorsque vous le jugerez nécessaire, plateforme participative et budget participatif.

Je connais votre énergie et votre force de conviction.

Je sais donc que vous trouverez le moyen de faire revenir nos membres aux urnes pour que notre institution soit incontestablement reconnue.

Je vous connais suffisamment pour savoir, que peu importe que nos consoeurs et nos confrères puissent ou non être d'accord avec nos déclarations et nos actions. L'essentiel est l'engagement pour le bien commun même si je reconnais aussi qu'il est souvent si bon d'agir dans l'unité !

Jaurès nous exhortait encore :

« Le courage, c'est d'accepter les conditions nouvelles que la vie fait à la science et à l'art, d'accueillir, d'explorer la complexité presque infinie des faits et des détails, et cependant d'éclairer cette réalité énorme et confuse par des idées générales, de l'organiser et de la soulever par la beauté sacrée des formes et des rythmes ».

Dans notre vocabulaire de ce premier quart du 21^{ème} siècle, c'est le numérique que nous devons dompter pour ne pas céder aux robots

Nous avons tenu à ne fermer aucun site mais nous vous laissons un portail numérique unique et un plan de développement des systèmes d'information pluriannuel dûment voté par le conseil de l'Ordre, dont les premières mesures ont commencé à être déployées et vont continuer de se déployer pendant plusieurs années.

Nous vous laissons une carte professionnelle numérique, aux normes européennes, contenant 27 applications, la première pour pouvoir circuler librement au Palais, les 26 autres à votre disposition pour ouvrir le chemin de l'avenir.

Nous vous laissons un compte professionnel de formation continue numérique, qui fonctionne depuis peu mais qui est déjà un véritable succès.

Pour développer la place de Paris en tant que Place de droit, tant sur le plan numérique qu'international, nous vous laissons 9 conventions ou avenants conclus avec le tribunal, 2 conventions conclues avec la Cour et 2 avenants conclus avec le tribunal de commerce, outre 2 projets en attente de la décision languissante du Ministère.

Ayant conclu des partenariats avec les plus grandes écoles, à travers l'Europe, tant au nord qu'au Sud, avec l'IHEDN, avec l'INHESJ et la Garde nationale, nul ne peut nous reprocher de ne pas nous former, de ne pas nous qualifier pour défendre, partout et toujours, nos idéaux de droit et de liberté.

Parfois, la voie est étroite, mais vous êtes cavalière et saurez passer au pas quand il le faudra, avant de reprendre, au trot enlevé si ce n'est au galop, à chaque fois que possible.

Je connais votre réactivité.

Toujours Jaurès:

« Le courage c'est de dominer ses propres fautes, d'en souffrir mais de ne pas en être accablé et de continuer son chemin ».

Tous les chiffres prétendument secrets auront été, au final, connus de tous et l'analyste froid sait qu'il n'y avait rien à cacher.

La mathématique et les graphiques ne laissent apparaître qu'une vérité : 47% de croissance du barreau en 10 ans, un effectif ordinal stable et nécessairement des dépenses corrélatives, sans que les cotisations n'aient été augmentées depuis plus de 20 ans.

Elles ont même baissé en 2016.

Nous avons certes su un peu plus économiser et les temps difficiles qui s'annoncent l'imposaient. Le reste n'est que l'écume de la calomnie.

Encore une phrase de Jaurès sur le courage :

« Le courage, c'est d'aimer la vie et de regarder la mort d'un regard tranquille ; c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel, c'est d'agir et de se donner aux grandes causes sans savoir quelle récompense réserve à notre effort l'univers profond, ni s'il lui réserve une récompense ».

Je sais que vous poursuivrez, avec acharnement, notre combat pour la reconnaissance constitutionnelle du statut de l'avocat français, libre, indépendant et tenu au secret professionnel.

Depuis cinquante ans, c'est-à-dire ensuite de la publication du Livre Bleu, tous nos prédécesseurs ont eu le souci de combiner ces principes avec la nécessaire modernité des attentes de nos concitoyens. Ce fut singulièrement le cas du Bâtonnier Henri Ader.

J'ai éprouvé, cette année, que l'on ne se remet jamais de la perte de l'un de ses parents. Je comprends donc, Monsieur le vice bâtonnier, votre chagrin, mais aussi que l'on puisse chérir les plus beaux messages que nos défunts nous lèguent.

Votre père nous a laissé un superbe testament.

Au cœur de son discours du 23 novembre 1990, il analysait l'essence même de l'avocat du 21^{ème} siècle :

Pourquoi serait-ce un homme nouveau ? Pourquoi ne serait-ce pas bien plutôt un avocat de toujours, s'adaptant comme il l'a fait depuis l'Orator des dernières années de la République romaine, le causedicus des Capitulaires de Charlemagne où l'Amparlier du haut moyen-âge, jusqu'à l'avocat avoué agréé du 18 septembre 1972, s'adaptant aux nécessités humaines, sociales et économiques de notre civilisation du 21^{ème} siècle et surtout, à la disparation progressive des frontières dans notre monde devenu si petit ? L'avocat, ce symbole universel de la liberté, de la paix, de la défense de la personne humaine refuserait-sinon- de faire avec les autres professions libérales, ses premiers pas vers la République Universelle : rêve de tous les hommes généreux et optimistes, depuis la nuit des temps, et depuis Platon en tout cas ... ! »

Ce sont, Madame le bâtonnier, Monsieur le vice bâtonnier, des idées auxquelles ni vous ni moi ne renoncerons jamais.

Il est temps de conclure avec Jaurès :

« Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire ; c'est de ne pas subir la loi du mensonge triomphant qui passe, et de ne pas faire écho, de notre âme, de notre bouche et de nos mains aux applaudissements imbéciles et aux huées fanatiques ».

On ne peut assumer l'autorité et vouloir être aimé de tous.

Au comble de l'action, ce serait un non-sens.

Il faut simplement, rappeler, à celles et ceux qui l'auraient oublié que notre serment est fait d'humanité et de bienveillance.

J'ai vécu et j'ai connu le chaos calme.

Je me tiens toujours debout.

Votre courage, Madame le Bâtonnier, sera peut-être lui aussi durement assiégé mais je sais qu'il ne sera jamais émoussé, même furtivement, même pour le temps d'une cigarette.

Vous serez forte de la pensée de Georges Clémenceau qui nous conseillait : « *ne craignez jamais de vous faire des ennemis, si vous n'en avez pas, c'est que vous n'avez rien fait* ».

Le grand homme ne fut jamais président ... mais il gagna la guerre.

Soyez surtout certaine, qu'en toute occasion, avec Madame la vice-Bâtonnière, nous vous soutiendrons, parce que nous savons à quel point la tâche est rude.

Il y a plus d'un siècle Jaurès souhaitait enfin aux élèves qui l'écoutaient «*une vie vivante, sincère et pleine*».

219^{ème} bâtonnier, je suis heureux de terminer mon mandat, de retrouver ma famille, de retrouver mon cabinet, tous ceux qui m'ont soutenu dans l'épreuve et que je remercie infiniment, mais je sais aussi que je continuerai de servir, avec Madame la vice bâtonnière, toujours libres.

A jamais, je sais que ma vie est pleine, entière et sereine, parce que mon état est bien d'être avocat.

J'aime à me bercer de la phrase de Chagall qui voulait que « *si toute vie va inévitablement vers sa fin, nous devons, durant la nôtre, la colorier avec nos couleurs d'amour et d'espoir* ».

Ce n'est pas seulement un bâton que nous vous confions ce soir, mais toutes nos couleurs d'amour et d'espoir pour notre barreau.

Ce bâton, que nous allons vous passer, est celui de l'humilité. Il symbolise le soutien et l'appui que nous offrons à ceux qui ont soif de droit et de justice.

Je suis fier que dans notre tradition, la chaîne ne cède jamais, un bâtonnier prenant le relai de l'autre.

Le 219^{ème} bâtonnat électif de Paris s'achève.

Votre tour est venu. Vous êtes le 220^{ème} bâtonnier de Paris ; à vous de dessiner l'avenir !